

DELIBERATION N° 2025/36

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2025

Date de convocation : 8 décembre 2025

Membres en exercice : 14

Membres présents : Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Emmanuel DEMOUGE, Victoire DUFRESNE, Jean GOUVERNEUR, Anne LANGARD, Nadine LECOMTE, Antoine FORGAR, Evelyne HUROT, Karine MAUREY formant la majorité des membres en exercice

Membres excusés : Astrid CONSTANTIN (avec pouvoir donné à Emmanuel DEMOUGE), Linda GUITTET (avec pouvoir donné à Karine MAUREY), Philippe RUMINY (sans pouvoir), Laurent SUBLARD (avec pouvoir donné à Jean GOUVERNEUR).

Membres votants : 13

Membres représentés : 3

Présidence : Jean GOUVERNEUR

Secrétaire : Karine MAUREY

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2311-1 et suivants relatifs au budget des communes,

Vu le budget primitif 2025 voté par délibération du Conseil municipal,

Vu les besoins constatés en cours d'exercice nécessitant des ajustements de crédits entre différents articles budgétaires,

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la décision modificative n°4 du budget communal, qui a pour objet de procéder à divers réajustements de crédits en section de fonctionnement et d'investissement, tels que détaillés ci-dessous :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Chapitre / Article	Intitulés	Budget	Réalisé et Reste à réaliser	Montant DM
011-60632	Fournitures de petits équipements	0	1000.00	+ 1000,00
011 -6064	Fournitures administratives	87.85	587.85	+ 500,00
011-61558	Autres biens mobiliers	189,75	689,75	+ 500,00
011-6161	Multirisques	55,70	4 855,70	+ 4800,00
011-6184	Versements à des organismes de formation	0	3 200,00	+3200,00
011-626	Frais postaux et frais de télécommunications	264,21	464.21	+ 200,00
065-65311	Indemnités de fonction	1665,50	2 765,50	+ 1 100.00
TOTAL				+ 11 300,00

Dépenses :

Chapitre / Article	Intitulés	Budget	Réalisé et Reste à réaliser	Montant DM
011-60612	Energie Electricité	2 178,76	1 178,76	-1 000,00
011-60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	200,00	- 1000,00
011-615232	Réseaux	4 000,00	0.00	-4 000,00
011-623	Publicité, publications, relations publiques	2000,00	500,00	-1 500,00
012-6218	Autre personnel extérieur	3 878,45	1 878,45	- 2000,00
066-66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 676,56	876,56	- 1800,00
TOTAL				-11 300,00

Vu le Code général des collectivités territoriales,
 Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57,
 Vu la délibération du 10 avril 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la commune,
 Après avoir délibéré, les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité la décision modificative n° 4.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.

